

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

Compte rendu du 16/10/2024

Les présents ;, M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, C. Rios , L. Brix, C. Tourille, L. Maitre
Excusés : A.P Chabot, L Colombet, B. Rhodes .

Secrétaire de séance : C RIOS

Ordre du jour

1. Location appartement
2. Renouvellement Laurent Cahuzac, employé municipal
3. Reprise délibération exonération cotisation des entreprises
4. Adhésion Syndicat du Limargues
5. Validation choix du plombier pour le lot 6 de la maison Lavall
6. Convention avec les maraîchers
7. Convention Casa de Nana (Food-truck)
8. Convention Yoga
9. Divers

Conseil :

1. Location appartement.

CatherineRivière quitte l'appartement situé au dessus de la mairie nous devons choisir un locataire sur les diverses demandes.

Proposition de valider la demande de Mme Clémence Fontaine :

Pour : 6, Abstentions : 1

2. Renouvellement Laurent qui est en contrat PEC

Des propositions de formation sont en cours. Evolution du contrat PEC qui est passé à 26h aidées à 45 %, pour 12 mois.

3. Annulation de la délibération du 27 Aout 2024 : Délibération pour l'exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindecies A dans une zone France ruralités revitalisation .

► Délibération à l'unanimité

Nouvelle délibération sur l'exonération sur la taxe foncière : le conseil municipal décide d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France Ruralité revitalisation et France ruralité revitalisation « plus » mentionnées au II et III de l'article 44 quindeciesA du code général des impôts et rattachées à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exoneration de cotisation foncière des entreprises prévues à l'article 1466 G du code des impôts.

► Délibération à l'unanimité

4. Adhésion au Syndicat Limargues pour l'assainissement collectif

► validé à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

5. Les marchés pour les travaux de la maison Laval sont :
lot 1 terrassement Maçonnerie : Marques
lot 2 Charpente et couverture : Lebois concept
lot 3 Bardage : Lebois concept
lot 4 Menuiseries : Lebois concept
lot 5 Electricité :TJC Elec
lot 6 Plomberie : lot infructueux, pas d'offre pour la plateforme
lot 7 Cloisons : Alliance 360
lot 8 Carrelage : Calvignac J-M
lot 9 Revêtements : Calvignac J-M
lot 10 Peintures : Alliance 360
lot 11 Aménagements exterieurs : Phalip

Reste l'attribution du lot N°6 : Thierry Habbert et Joseph Maloine sont candidats.

Pour : 6, Abstentions : 1 , Contre 0

6. Convention avec les maraîchers le mercredi à l'ancienne halle de marchandise.
Maintien à 5 euros par mois et par exposants (15 €)
Si branchement , 2 euros par marché
Créer une feuille de pointage à remettre en mairie chaque fin de mois.
7. Convention avec « la casa de nana »
Convention toujours à 20 euros/ mois et électricité facturé en plus selon relevé de compteur
8. Convention avec Anais Pfister pour le yoga.
Location de la salle le mardi de 16h30 à 17 h 30, 5 € par séance. Voir s'il n'y a pas la possibilité de faire ce cours le mercredi pour coupler avec la Gym ou inversement afin de chauffer la salle pour les 2.
9. Divers
 - Feyt le menuisier vient changer les fenêtres de la bibliothèque
 - Christophe delbosc est en train de faire le mur du cimetière
 - Le columbarium va être installé au cimetière
 - Pour l'appartement au dessus de la mairie demande de devis pour fermer la cage d'escalier afin de limiter la déperdition de chaleur dans cet escalier et installation d'un chauffe eau électrique
 - Devis pour la réfection de rétable :
 - Atelier NAUDIN : 6050 euros, avec traitement curatif (mise sous vide) le montant s'élèverait à 7500 euros.
 - MALBREL : 9500 euros.
 - Des travaux urgents de l'église sont à réaliser au niveau du toit (suite au diagnostic effectué dans l'été), des devis sont en cours et des demandes d'aides vont être faites.

Séance levée à 23h15